

Votants : 68

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 09 décembre 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

### RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DES BIBLIOTHÈQUES / MAGASINIER AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY.

#### Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Romain DUPEYROU, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

#### Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Guillaume JUIN, Johann SPITZ.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024**

#### **RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DES BIBLIOTHÈQUES / MAGASINIER AUPRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS**

Madame **Sonia LUSSIEZ**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L.512-6 à L.512-9 et L.512-12 à L.512-15 ;

Vu la délibération en date du 27 mai 2019 télétransmise en Préfecture le 3 juin 2019,

La convention de participation financière pour la gestion de la Bibliothèque du Pôle Universitaire de Niort entre l'Université de Poitiers et la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) expire le 31 décembre 2024.

Dans un contexte de renouvellement de cette convention, il est proposé de mettre à disposition à 100% un agent de la CAN - Bibliothèque / Magasinier auprès de l'Université de Poitiers, pour une durée de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

L'Université de Poitiers remboursera à la Communauté d'Agglomération du Niortais, le montant de la rémunération et des charges patronales de l'agent proportionnellement à son temps d'emploi.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention de mise à disposition d'un agent - Bibliothèque / Magasinier auprès de l'Université de Poitiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 68

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**